



MUNICIPALITÉ DE  
*Saint-Clet*

# LE MUNICI'pale

VOLUME 20 | NUMÉRO 1  
FÉVRIER 2024



## Mot de la mairesse

Mylène Labre



Chères Clétoises, chers Clétois,

Le temps des fêtes est maintenant derrière nous, mais j'aimerais prendre le temps de remercier les personnes qui ont décoré bénévolement les deux sapins de Noël de la salle communautaire et de la réception de l'hôtel de ville. Un grand merci à Pierrette Sauvé, Mariette Montpetit, Francine Labrosse-Busque et Denis Chatel pour nous avoir permis d'offrir une ambiance de Noël aux visiteurs, ainsi qu'aux familles, organismes et entreprises qui se sont réunis pendant cette période de réjouissances.

Le conseil municipal, les pompiers et les employés municipaux ont d'ailleurs pu en profiter lors du souper des fêtes organisé à leur intention. À cette occasion, j'ai eu le bonheur de souligner les années de service de plusieurs personnes. Elles sont nommées un peu plus loin dans ce bulletin. Je renouvelle mes félicitations et mes remerciements à leur égard!

Malheureusement, et ce pour une deuxième année consécutive, notre soirée familiale « Plaisirs d'hiver » a dû se tenir à l'intérieur de la salle communautaire au lieu de se dérouler en plein air. Nous étions certains qu'en planifiant cette activité en plein cœur du mois de janvier, nous avions mis toutes les chances de notre côté... Et bien, surprise! dame Nature nous a, une nouvelle fois, joué un petit tour! Malgré cela, le 26 janvier dernier, plusieurs familles se sont déplacées pour venir s'amuser au son de la musique de notre D.J. Karine McCarragher et prendre une bonne soupe chaude.

En ce qui a trait aux activités de plein air, je vous rappelle que les citoyens de Saint-Clet bénéficient de l'entrée gratuite au parc nature « Les Forestiers-de-Saint-Lazare. Cela est possible grâce à une entente intermunicipale que nous avons renouvelée avec la Ville de Saint-Lazare. Vous trouverez les informations à ce sujet en page 7. C'est une belle opportunité qui vous est offerte et j'espère que vous serez nombreux à pouvoir en profiter!

Au plaisir,



### Horaire des services administratifs

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h  
13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h 30

### BUREAU FERMÉ

Vendredi saint | 29 mars 2024

Lundi de Pâques | 1<sup>er</sup> avril 2024

### Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel de ville, 4 rue du Moulin

Dates : Lundi - 11 mars 2024

Lundi - 8 avril 2024

Lundi - 13 mai 2024

### / FAITS SAILLANTS

- Renouvellement de l'entente intermunicipale pour l'accès gratuit au Parc nature Les Forestiers-de-Saint-Lazare à nos citoyens  
P7
- Résolution du conseil confirmant son intention d'adhérer au plan pour la survie du Centre sportif Soulanges
- Livraison aux immeubles résidentiels de nouveaux bacs roulants pour la cueillette des matières organiques  
P6

OFFRES  
d'emploi  
pages 4-5

PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES  
2024



**REVENUS**

Taxes	3 137 124.47 \$
Paievements tenant lieu de taxes	27 000.00 \$
Services rendus, autres revenus, loisirs	537 224.78 \$
Transferts conditionnels et autres	306 651.00 \$

**TOTAL DES REVENUS** **4 008 000.25 \$**

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

**Administration générale** ..... **610 465.43 \$**

Législation	124 055.55 \$
Gestion financière et administrative	438 504.88 \$
Évaluation	13 005.00 \$
Autres dépenses d'administration	34 900.00 \$

**Sécurité publique** ..... **819 647.00 \$**

Service de police, 9-1-1 et 3-1-1	257 883.00 \$
Protection contre l'incendie	469 299.00 \$
Sécurité civile	92 465.00 \$

**Transport** ..... **531 242.62 \$**

Voirie	371 191.62 \$
Enlèvement de la neige	129 339.00 \$
Éclairage des rues	20 000.00 \$
Circulation	2 150.00 \$
Transport collectif	8 562.00 \$

**Hygiène du milieu** ..... **764 818.80 \$**

Entretien des cours d'eau	70 428.00 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	133 596.75 \$
Purification et traitement de l'eau	55 550.00 \$
Réseaux d'égouts	164 333.05 \$
Déchets domestiques, matières recyclables et matières organiques	340 911.00 \$

**Aménagement, urbanisme et développement** ..... **175 927.40 \$**

Santé et bien-être	17 304.00 \$
Aménagement, urbanisme	133 857.40 \$
Promotion et développement économique	24 766.00 \$

**Loisirs et culture** ..... **471 084.00 \$**

Centres communautaires et autres bâtiments	109 065.00 \$
Parcs et terrains de jeux	96 445.00 \$
Loisirs récréatifs	201 440.00 \$
Activités culturelles et bibliothèque	64 134.00 \$

**Frais de financement** ..... **58 515.00 \$**

Intérêts	58 515.00 \$
----------	--------------

**Autres activités financières** ..... **576 300.00 \$**

Remboursement en capital	117 300.00 \$
Activités d'investissements	459 000.00 \$

**TOTAL DES DÉPENSES** **4 008 000.25 \$**

**/ RECONNAISSANCE  
POUR LES ANNÉES  
DE SERVICE**

Le 6 janvier dernier, lors d'un souper de Noël, la mairesse madame Labre a souligné les années de service marquantes de plusieurs personnes qui œuvrent pour la Municipalité depuis 5, 10, 20 et 30 ans.

**Jonathan Chevrier** | Pompier  
Service de sécurité incendie  
**5 années** de service en 2023

**Jean-Marc Brasseur Fontaine** | Pompier  
Service de sécurité incendie  
**5 années** de service en 2023

**Denise Lefebvre** | Conseillère n° 1  
**10 années** de service en 2023

**Marie-Andrée Clermont** | Conseillère n° 3  
**10 années** de service en 2023

**Jacques Pilon** | Conseiller n° 4  
**10 années** de service en 2023

**Josée Farand** | Conseillère n° 6  
**10 années** de service en 2023

**Jacqueline Comeau** | Brigadière scolaire  
**10 années** de service

**Marie-Chantale Deroy** | Lieutenante  
Service de sécurité incendie  
**20 années** de service en 2023

**Roger Mercier** | Lieutenant  
Service de sécurité incendie  
**20 années** de service en 2023

**Alain Bélanger** | Directeur adjoint  
Service de sécurité incendie  
**30 années** de service en 2023

*Félicitations!*



**Déneigement des trottoirs  
et bacs roulants**

Afin de faciliter le travail des employés du Service de la voirie lors des opérations de déneigement, nous demandons aux citoyens **de ne pas placer les bacs roulants directement sur le trottoir**. Il est préférable de les placer sur votre propriété.

Merci de votre collaboration !



## Procédures pour déposer une plainte

Lors de la séance ordinaire tenue le 10 octobre dernier, une nouvelle politique de gestion des plaintes a été adoptée par le conseil municipal. Celle-ci vise à établir les balises entourant la réception et le traitement des plaintes.

Par cette démarche, la Municipalité souhaite être à l'écoute des citoyens et veut tenter, dans la mesure de ses moyens, d'améliorer les services, le cas échéant.

La politique peut être consultée sur notre site Internet à cette adresse : [https://www.st-clet.com/sites/default/files/politique\\_et\\_procedures\\_en\\_gestion\\_des\\_plaintes.pdf](https://www.st-clet.com/sites/default/files/politique_et_procedures_en_gestion_des_plaintes.pdf).

**Toutes les plaintes doivent obligatoirement se faire par écrit et être signées.**

Des formulaires de déclaration du plaignant peuvent être demandés à la réception de l'hôtel de ville. Un formulaire peut également être complété en ligne : <https://st-clet.com/fr/formulation-de-plaintes>.

Toutes les plaintes seront d'abord dirigées vers la direction générale qui verra ensuite à informer et inclure les départements concernés. Prenez note qu'aucune plainte écrite ne pourra être déposée lors des séances publiques du conseil.

### Non-admissibilité d'une plainte

- Une plainte anonyme;
- Une plainte comportant un litige privé;
- Une plainte relevant d'une autre instance gouvernementale;
- Une plainte ayant déjà été portée à l'attention d'un tribunal.



### RAPPEL IMPORTANT

## Inscription au système d'alerte COMALERTE

Dans le cadre du programme de sécurité civile mis en place par le ministère de la Sécurité publique du Québec et dans le but d'alerter rapidement les citoyens d'une **situation d'urgence** ou d'un **problème à l'intérieur de la municipalité**, un système d'alerte a été mis en place et est disponible pour l'ensemble des résidents de Saint-Clet.

Les alertes sont transmises via courriel, SMS, ligne téléphonique cellulaire et/ou ligne téléphonique fixe. Il est important de savoir que le système d'alerte ne sera en aucun cas utilisé pour l'envoi de publicités.

Nous vous invitons à remplir dès maintenant le formulaire pour créer votre compte et recevoir les avis. N'hésitez pas à nous contacter au 450 456-3363 si vous avez besoin d'assistance pour vous inscrire à ce service.

Inscription en ligne : <https://st-clet.omnivigil.com>

Inondation | Bris d'aqueduc | Avis d'ébullition | Fermeture de rues  
Situations d'urgence | Évacuation | Accident majeur



Le service téléphonique est disponible en **200 langues**.



### VOUS CHERCHEZ DE L'AIDE ?

Aide alimentaire et matérielle | Soutien aux familles et aux aînés  
Services aux immigrants | Aide à la recherche d'emploi

Et tout autre besoin social



Grand Montréal



2-1-1



211qc.ca



Clavardage en ligne



Offres d'emploi

Postes à pourvoir immédiatement

Employés(es) sur appel pour divers postes

La Municipalité de Saint-Clet est présentement à la recherche de plusieurs employés(es) sur appel afin d'apporter une aide ponctuelle, selon les besoins. Sous la supervision du directeur des travaux publics ou de la direction générale, les employés(es) sur appel effectueront des tâches de façon occasionnelle afin de pallier les fréquentes périodes de surcroît de travail (tâches saisonnières, vacances, congés de maladie, mesures d'urgence, événements organisés par le Service des loisirs, etc.).

Description des besoins

\* Chaque candidat sélectionné aura à accomplir une ou plusieurs tâches parmi les suivantes :

- Monter et démonter les abris-soleil et ramasser les lieux lors d'une fête municipale extérieure (exemples : tables, chaises, poubelles, recyclage, etc.)
- Être préposé pour l'ouverture et la fermeture des locaux lors de réservations de salle (remplacement occasionnel)
- Laver les tables, chaises et autres items de la salle communautaire
- Être gardien des lieux du centre d'hébergement lors des mesures d'urgence lorsqu'il est ouvert à la population
- Être gardien du local de patin (remplacement occasionnel)
- Brigadier(ière) (remplacement occasionnel)
- Déneiger les entrées de porte de certains bâtiments lors d'activités et/ou de locations de lieux
- Entretien la patinoire
- Préparer des plateaux sportifs
- Entretien et arrosage des pots de fleurs et des plates-bandes (remplacement pendant les vacances)
- Tondre du gazon lors des vacances des employés
- Toute autre tâche pour venir en aide à l'équipe des Services techniques de la Municipalité lorsqu'elle est surchargée

Qualités personnelles recherchées

- Sens des responsabilités et de la sécurité
- Disponibilité et ponctualité
- Esprit d'équipe et de collaboration
- Tact, diplomatie et respect des contribuables
- Autonomie et débrouillardise

Conditions de travail

- Sur appel
- Horaire : jours, soirs et fins de semaine
- Rémunération selon l'expérience

Si une ou plusieurs tâches énumérées plus haut vous intéressent, faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation précisant les tâches pour lesquelles vous souhaitez postuler, à madame Nathalie Pharand, directrice générale, au 4, rue du Moulin, Saint-Clet (Québec) J0P 1S0.

Vous pouvez également envoyer votre curriculum vitae par courriel à [nathalie.pharand@st-clet.com](mailto:nathalie.pharand@st-clet.com).

Bienvenue aux retraités(es)!



APPEL DE CANDIDATURES

Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité de Saint-Clet invite les citoyens et citoyennes intéressé(e)s à poser leur candidature pour siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et des recommandations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

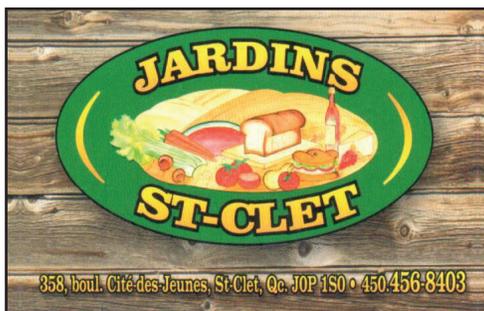
Entre autres, ses membres :

- Étudient les demandes de dérogation mineure et rédigent des recommandations pour le conseil municipal;
- Prennent connaissance des motifs d'une demande de changement de zonage et s'interrogent sur les impacts potentiels sur les secteurs avoisinants;

- Suggèrent des modifications au règlement de zonage ou aux autres règlements d'urbanisme dans le but d'apporter certaines améliorations.

Le CCU se réunit à huis-clos trois à cinq fois par année, dépendamment des demandes déposées, et est composé de deux élu(e)s et de trois résident(e)s de la municipalité. L'inspecteur municipal y participe également (sans droit de vote).

Les personnes intéressées à s'impliquer bénévolement sur ce comité doivent faire parvenir dès maintenant leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de la directrice générale, madame Nathalie Pharand, soit par courriel ([nathalie.pharand@st-clet.com](mailto:nathalie.pharand@st-clet.com)) ou à la réception du bureau municipal durant les heures d'ouverture.





## Offres d'emploi

## CAMP DE JOUR 2024

### • Animateurs

La Municipalité de Saint-Clet est à la recherche de candidats engagés et motivés pour le poste d' **animateurs de camp de jour**

#### ❖ DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du coordonnateur, l'animateur devra :

- Planifier, organiser et concevoir des activités et des thématiques répondant aux besoins de son groupe d'enfants;
- Animer des activités pour de jeunes enfants (5 à 12 ans);
- Assurer la sécurité et l'encadrement des enfants lors des activités;
- Toute autre tâche connexe.

#### ❖ PROFIL RECHERCHÉ

- Débrouillardise et sens de l'organisation auprès des jeunes;
- Sens développé des responsabilités et de l'organisation;
- Posséder une carte de premiers soins valide (un atout);
- Posséder son diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation (DAFA) (un atout);
- Expérience de travail avec les enfants (un atout);
- Étudier dans un domaine pertinent au poste convoité (un atout);
- Bonne gestion du temps et des priorités.

### • Accompagnateurs

La Municipalité de Saint-Clet est à la recherche de candidats engagés et motivés pour le poste d' **accompagnateurs de camp de jour**

#### ❖ DESCRIPTION DU POSTE

Sous la supervision du coordonnateur, l'animateur devra :

- Accompagner des enfants ayant des besoins particuliers (limitation physique, intellectuelle ou psychologique);
- Animer des activités adaptées aux capacités des enfants;
- Assurer la sécurité, le bien-être et l'encadrement des enfants lors des activités;
- Favoriser l'intégration des enfants vivant avec incapacités.

#### ❖ PROFIL RECHERCHÉ

- Faire preuve d'autonomie ;
- Débrouillardise et sens de l'organisation auprès des jeunes;
- Posséder une carte de premiers soins valide (un atout);
- Posséder son diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation (DAFA) (un atout);
- Expérience de travail avec les enfants (un atout);
- Étudier dans un domaine pertinent au poste convoité (un atout) : technique d'éducation spécialisée, technique d'intervention auprès des jeunes, enseignement, psychoéducation, adaptation scolaire, etc.

#### ❖ EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans ou plus ;
- Avoir complété le secondaire 4 ;
- Être disponible à participer aux formations requises (premiers soins, accompagnement individuel).



### HORAIRE ET CONDITIONS

- Poste temps plein (30 h à 40 h);
- Salaire compétitif selon l'expérience;
- Du 24 juin au 16 août 2024;
- Du lundi au vendredi, entre 6 h 45 et 17 h 45;
- Variable selon les besoins.

### CANDIDATURE

Les personnes intéressées par ces postes doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae par courriel avant le 15 mars à l'adresse suivante : [loisirs@st-clet.com](mailto:loisirs@st-clet.com)

**Seuls les candidats retenus seront contactés par téléphone pour une entrevue.**

**Joins-toi à une équipe dynamique pour un été mémorable en travaillant dans un camp de jour qui se distingue!**

**Envoie-nous ton CV!**





## L'importance de la collecte des matières organiques et du compostage

### Raisons environnementales

Collectivement, nous devons tous entreprendre un virage dans nos comportements, et les municipalités et leurs élus ont un grand rôle à jouer en ce sens. Il s'avère que **toute matière organique se retrouvant ensevelie dans les déptoires crée des gaz à effet de serre nocifs en se décomposant.**

Le compostage de celles-ci est un moyen maintenant à la portée de tous de réduire ces émissions contribuant au réchauffement climatique. À titre d'information, selon Recyc-Québec, **environ 47 % de nos déchets résidentiels peuvent être compostés.** Nous compostons malheureusement trop peu!

Il existe des solutions dans le but de réduire ces statistiques, et la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges met en place les services requis pour permettre à ses résidents de participer à cet effort collectif pour un avenir durable.

### Raisons financières

Un autre élément pesant en faveur des changements dans nos habitudes est d'ordre financier. Par les redevances à l'élimination qui doivent être payées, le traitement des ordures est très coûteux pour les municipalités (en 2024 : 32 \$ / tonne). Diminuer la quantité de nos déchets permet de diminuer les dépenses municipales et des contribuables.

### Rappel des matières qui peuvent être déposées dans le bac brun

- Restants de table
- Os, coquilles d'œufs, écales de noix, marc de café, sachets de thé
- Serviettes de table, papier essuie-tout (sans produit de nettoyage ou chimique), papiers mouchoir
- Feuilles mortes, gazon, petites branches, résidus de jardin et de plates-bandes
- Bâtons ou cure-dents en bois, cheveux, poils, plumes
- Déjections et litières d'animaux
- Cendres froides (refroidies au moins 72 heures)
- Papiers et cartons souillés d'aliments

Seuls des sacs en papier, avec ou sans pellicule cellulosique compostable à l'intérieur, peuvent être utilisés.

### En conclusion

Au lieu de contribuer au réchauffement climatique, le compostage permet de valoriser et de donner une deuxième vie à nos matières organiques. Grâce à cette collecte, un compost d'excellente qualité est produit par Englobe à Lachute et une partie de cette production est redistribuée aux citoyens chaque printemps. D'ailleurs, depuis l'été 2019, leur compost est certifié conforme à la norme pancanadienne sur les composts.



## Horaire d'hiver

### VAUDREUIL-DORION

LUN - JEU : FERMÉ  
VEN : 8 H - 16 H  
SAM - DIM : 9 H - 16 H  
**Localisation** 📍  
2800, rue Henry-Ford  
Vaudreuil-Dorion

### RIGAUD

LUN - VEN : FERMÉ  
SAM - DIM : 9 H - 16 H  
**Localisation** 📍  
32, rue de la Coopérative  
Rigaud

### PINCOURT

LUN - JEU : FERMÉ  
VEND : 8 H - 16 H  
SAM : 9 H - 16 H  
DIM : FERMÉ  
**Localisation** 📍  
750, boulevard Olympique  
Pincourt

### SAINT-ZOTIQUE

LUN - JEU : FERMÉ  
VEND : 8 H - 17 H  
SAM - DIM : 9 H - 16 H  
**Localisation** 📍  
2050, rue Principale  
Saint-Zotique

En vigueur jusqu'au 31 mars  
Information : 450 455-5434

## Truc recyclage de notre centre de tri



### Emballages de barre tendre et sacs de chips : est-ce que ça se recycle ?

Voici un truc simple, mais efficace, pour faire la différence entre l'aluminium, qui est recyclable, et les emballages à l'aspect métallique, qui ne le sont pas.

L'aluminium conserve sa forme lorsqu'on le froisse. Si vous faites l'exercice avec un sac de croustilles ou l'emballage d'une barre tendre, le résultat ne sera pas le même. Ces emballages vont tranquillement reprendre leur forme initiale.

Donc, malgré un look argenté, ce type d'emballage n'est pas de l'aluminium. Ce ne sont que des emballages de plastique qui ne s'étirent pas et qui ne sont donc pas acceptés dans le bac bleu.



Source : Tricentris.com

CALENDRIER DES COLLECTES

FÉVRIER 2024

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS 2024

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI 2024

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LÉGENDE :



RÉSIDUS DOMESTIQUES LUNDI



MATIÈRES RECYCLABLES MARDI



MATIÈRES ORGANIQUES JEUDI



OBJETS VOLUMINEUX LUNDI



COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS (résidus de jardin, de plate-bande et de feuilles)



**PARC NATURE LES FORESTIERS-DE-SAINT-LAZARE**  
Accès gratuit pour les résidents de Saint-Clet

La Municipalité de Saint-Clet est heureuse d'annoncer à ses citoyens le renouvellement de l'entente conclue avec la Ville de Saint-Lazare pour permettre l'accès gratuit au Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare à ses résidents.

**Comment bénéficier de la gratuité du site ?**

Lors de votre arrivée au parc nature, présentez une preuve de résidence, soit un permis de conduire ou un compte de taxes avec pièce d'identité (avec photo). Vous devez également posséder une carte Accès Saint-Lazare. Si vous n'en détenez pas déjà une, vous pourrez l'obtenir au chalet d'accueil.

Nous vous recommandons de consulter le site Internet ou la page Facebook du parc pour vérifier l'état des patinoires, de la glissade sur tube et des sentiers de ski de fond et de raquette.

<https://lesforestiers.ville.saint-lazare.qc.ca/>  
<https://www.facebook.com/lesforestiers>

Plusieurs activités intéressantes en période estivale vous attendent également!

**Dates à inscrire à votre agenda**

**25 MAI 2024**  
Tournoi de golf

**23 ET 24 AOÛT 2024**  
Saint-Clet en fête

LOISIRS

**Guignolée 2023**

La Municipalité a remis un total de 1 675.50 \$ au Centre d'Action Bénévole Soulanges dans le cadre de la guignolée. Merci aux citoyens de leur générosité.

Dons des citoyens	675.50 \$
Don de la Municipalité	1 000.00 \$
<b>Total :</b>	<b>1 675.50 \$</b>

Merci à Sylvie Crevier et Darren Magurn pour le don de 6 bicyclettes pour enfants qui ont été offertes à 6 familles de Saint-Clet lors de la distribution des paniers de Noël du Centre d'Action Bénévole Soulanges.



**MERCI BEAUCOUP**



### Horaires de l'inspecteur :

mardi et jeudi

450 456-3363, poste 233

[abdoul.baa@st-clet.com](mailto:abdoul.baa@st-clet.com)

### Délai d'émission des permis et certificats

Un délai de 30 jours est accordé à l'inspecteur pour émettre un permis ou un certificat. Le délai débute seulement lorsque tous les documents requis sont déposés à la municipalité. Il est strictement interdit de commencer des travaux de construction avant d'avoir obtenu un permis à cet effet.

### Rappel des bonnes pratiques en période hivernale

à l'intention des résidents et de leur entrepreneur

#### Déneigement effectué par la Municipalité ou son entrepreneur

- Les opérations de déneigement débutent dès l'accumulation de 2,5 cm de neige. Nous utilisons un mélange composé de sel (40 %) et de pierre concassée (60 %) pour l'épandage d'abrasifs.
- La pelle du chasse-neige ne peut être relevée à chaque entrée privée. Il est donc de la responsabilité des résidents de déblayer leur propre entrée après le ou les passages des véhicules de déneigement.
- Les routes provinciales, telles que la route 201, le chemin de la Cité des Jeunes (route 340) et le chemin Sainte-Julie, sont sous la juridiction du ministère des Transports. Ces routes ne sont donc pas déneigées par notre entrepreneur. Pour communiquer avec le Centre de services d'Ormstown de Transport Québec, composez le 450 829-2377.

#### Déneigement effectué par les résidents ou leur entrepreneur

- Les repères de déneigement doivent être installés à une bonne distance de la route. Ces balises doivent être placées dans les entrées privées, à un minimum d'un mètre des trottoirs, des bordures ou de la chaussée. Elles doivent pouvoir céder facilement en cas d'impact avec une déneigeuse.
- Déposez la neige sur votre terrain. Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.
- Ne déversez pas la neige dans les fossés. Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.
- Une attention spéciale doit également être portée aux bornes-fontaines afin de ne pas les ensevelir.
- Les résidents doivent aviser leur entrepreneur de ces directives importantes.

#### Visibilité de votre adresse

- Pensez à dégager la neige qui pourrait nuire à la visibilité de votre adresse. Les services d'urgence doivent pouvoir identifier les lieux pour pouvoir intervenir rapidement.

Les inspecteurs **PEUVENT et sont en droit légitime** de venir sur votre terrain pour inspecter, et ce, de 7 h à 19 h.

#### Bacs

- Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous vous demandons de ne pas placer les bacs roulants sur le trottoir, l'accotement ou la voie publique. Ils doivent plutôt être positionnés dans les entrées privées.
- Le couvert doit être fermé et assurez-vous qu'il soit exempt de toute neige ou glace qui pourrait nuire à la collecte.
- En toute saison, il est important de respecter ces consignes habituelles :
  - o Le bac doit être à un minimum d'un mètre de la bordure de la rue;
  - o Les roues et la poignée doivent être orientées vers la maison;
  - o Assurez-vous que le bac est libre de tout objet, incluant un autre bac ou objet volumineux, dans un périmètre de 60 cm;
  - o Il doit être au bord de la rue avant 7 h le jour de la collecte ou à partir de 19 h le soir précédant la collecte.

#### Stationnement des voitures

- Il est interdit de stationner un véhicule routier sur un chemin public, entre minuit et 7 heures, du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement. Cette réglementation permet de faciliter l'entretien des chemins publics sur le territoire de la MRC.
- La Sûreté du Québec donne des contraventions. Elles sont payables en personne ou en ligne, à la cour municipale régionale.
- Votre véhicule ne doit en aucun temps obstruer le passage des véhicules d'urgence, des chasse-neiges et des camions de collectes. Ceux-ci doivent être en mesure de circuler aisément. Un passage trop étroit force les véhicules à reculer, effectuer des manœuvres dangereuses et prolonge le délai pour porter secours à une personne.

#### Surveillance des enfants

- On ne peut que se réjouir quand nos enfants veulent jouer dehors au lieu d'être assis devant les écrans durant de longues heures! Cependant, les adultes doivent veiller à leur sécurité et les surveiller. Il est bon aussi de leur rappeler régulièrement les consignes de base pour jouer de façon sécuritaire.
- Ne laissez sous aucun prétexte jouer vos enfants en bordure de la voie publique, dans des tunnels creusés dans la neige ou près des cours d'eau ou fossés. Les risques de collision avec des véhicules, d'ensevelissement accidentel ou de noyade sont malheureusement bien réels.
- Les opérateurs d'équipements de déneigement sont assis très haut dans leur cabine. Leur visibilité est grandement réduite en temps régulier et encore plus lors de tempêtes. Petits et grands doivent être sensibilisés à cette réalité et prendre toutes les précautions qui s'imposent en présence de tels véhicules.

#### Abri d'auto temporaire

- Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Un seul abri est autorisé par terrain. Ils doivent être démontés et gardés en remise fermée en tout autre temps.
- Les abris d'auto doivent être localisés à au moins 0,60 mètre d'un trottoir et jamais à moins de 3 mètres du pavage de la rue. Un abri d'auto peut avoir une hauteur maximale de 2,5 mètres et une superficie maximale de 30 mètres carrés.
- Tout autre bâtiment accessoire constitué d'une structure métallique et recouverte de toile ou de polyéthylène est prohibé.

**Emprises municipales :** L'emprise municipale est l'espace compris entre la limite de votre propriété et le bord de la rue.

Elle ne doit pas être obstruée par des • **abris temporaires** • **arbres de Noël** • **bacs de collecte** • **piquets à neige** • **encombrants, etc.**, à défaut de quoi vos équipements et biens pourraient être renversés et endommagés.



# Service de sécurité incendie DE SAINT-CLET

Prévenir les risques d'incendie  
lorsque vous cuisinez



**Lorsque  
vous  
cuisinez.**

surveillez en tout temps votre appareil  
de cuisson, particulièrement lors de  
l'utilisation d'huiles ou de graisses.

## Évitez un incendie en adoptant quelques habitudes sécuritaires

- Gardez la surface de cuisson dégagée et orientez les poignées des casseroles afin qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière.
- Gardez toujours le couvercle de la casserole à portée de main.
- N'allumez jamais la cuisinière de façon prématurée.
- Ne déplacez jamais une casserole en flammes.
- Ne vous laissez jamais distraire par le téléphone, la télévision, etc.
- Ne placez jamais d'objets combustibles, comme un linge à vaisselle, près de la surface de cuisson.
- Ne mettez jamais d'objets combustibles dans le four, comme une boîte de pizza en carton, même pour une courte période.
- N'utilisez jamais une casserole pour frire vos aliments.
- Ne remplissez jamais un brûleur à fondue de combustible lorsqu'il est encore chaud.
- Évitez de porter des vêtements amples ou des tissus inflammables qui pourraient s'enflammer au contact des éléments chauffants.

## Utiliser les bons équipements

**Assurez-vous d'avoir les bons outils pour cuisiner :**

- Une minuterie;
- Des mitaines pour le four;
- Des poêles avec protège-poignée;
- Une friteuse certifiée CSA ou ULC munie d'un thermostat;
- Un réchaud à fondue
  - o Électrique dont le cordon est hors de portée des enfants ou
  - o À combustible en gel qui ne nécessite pas de remplissage;
- Un extincteur portatif dont vous savez vous servir.



Source : Ministère de la Sécurité publique

## Entretenir ses équipements de cuisson

**Un mauvais entretien de vos appareils peut causer un incendie.  
Pour éviter une telle situation :**

- Nettoyez régulièrement vos appareils de cuisson et votre hotte de cuisine. Une accumulation de graisse représente un danger d'incendie.
- Nettoyez régulièrement les récipients sous les éléments électriques de la cuisinière à serpents.
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de la hotte de la cuisinière, car l'accumulation de résidus graisseux peut prendre feu.
- Si vous possédez un four autonettoyant, n'utilisez pas la fonction d'autonettoyage si beaucoup de résidus se sont accumulés au fond du four. Ils pourraient s'enflammer en raison de la chaleur très élevée.

## Quoi faire en cas de feu de cuisson

**Si un feu se déclenche sur votre cuisinière :**

- N'essayez jamais d'éteindre un feu d'huile avec de l'eau. L'eau alimente et propage le feu!
- Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes.
- Placez rapidement un couvercle de dimension appropriée sur le récipient en flammes.
- Si possible, fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine.

Appellez les pompiers, même si le feu semble éteint. Le feu pourrait s'être infiltré dans le conduit de la hotte.

Si le feu est éteint, mais qu'il y a une accumulation de fumée, ouvrez les fenêtres et les portes pour aérer, et évacuez votre domicile.

Si le feu se propage, évacuez rapidement et appelez le 911.

Lorsque vous réintégrez votre maison après un incendie, remplacez votre cuisinière ou faites-la inspecter par un spécialiste avant de la réutiliser. Faites de même pour tout autre appareil de cuisson.

**NAPA**  
**AUTOPRO**

**GARAGE S. GROLEAU inc.**  
Mécanique générale • Pneus-Entreposage

**Stéphan Groleau**  
Propriétaire

360, boul. Cité des Jeunes  
St-Clet (Québec) • J0P 1S0  
**450 456-3415**  
Fax : 450 456-8417  
garage.s.groleau@videotron.ca

- Freins
- Silencieux
- Suspension
- Air climatisé
- Électronique

**Inspections**  
**Caouette inc**

**Marc-André Caouette**  
Inspecteur en bâtiment  
**514-664-7500**  
caouetteinc@gmail.com

**Services d'inspection**  
Préachat  
État d'immeuble  
Commerciale  
Service bilingue

**CENTRE DE FEMMES**  
*La Moisson*

NOS SERVICES SONT GRATUITS ET CONFIDENTIELS!  
RELATION D'AIDE INDIVIDUELLE  
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL  
ACTIONS COLLECTIVES

**l'île-Perrot et ses environs,**  
point de service à Saint-Zotique  
[www.centredefemmeslamoisson.com](http://www.centredefemmeslamoisson.com)  
514-453-8720



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET

25, rue Piché, Saint-Clet | 450 456-3175 | biblio@st-clet.com | www.mabibliotheque.ca/clet

Bibliothèque municipale de Saint-Clet



**HORAIRE :** Mardi de 19h à 20h30 | Mercredi de 13h à 16h | Samedi de 10h30 à 12h

## Nouveautés

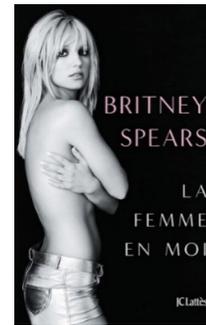
Pour connaître nos nouveautés, abonnez-vous à notre page Facebook. À tous les mois, elles sont publiées et archivées dans les albums photos! En voici quelques-unes :



### Service de prêt de détecteurs de radon

Depuis l'automne 2023, la bibliothèque municipale offre le service de prêt de détecteurs de radon gratuitement à ses usagers. L'abonnement à la bibliothèque est offert gratuitement aux résidents de Saint-Clet sur preuve de résidence (permis de conduire, bail de location ou compte Hydro-Québec).

Visitez la bibliothèque lors des heures d'ouverture afin de faire l'emprunt d'un détecteur de radon dès maintenant!



**ici, TOUT PREND VIE GRÂCE AUX BÉNÉVOLES**

### Bénévoles recherchés

La bibliothèque municipale recherche de nouveaux bénévoles pour les ouvertures des mardis et mercredis soir. Pour manifester votre intérêt, veuillez communiquer avec madame Catherine Duquette par courriel à l'adresse : [biblio@st-clet.com](mailto:biblio@st-clet.com).



### ACTIVITÉ *bricolage* à l'école Cuillierier

La bibliothèque municipale est fière d'avoir offert une activité de bricolage animée par **123GoBrico** le 14 février dernier à l'école Cuillierier dans le cadre de la journée **J'aime Lire Avec Les Parents**.

Merci à Madame Johan Roy pour l'organisation de la programmation d'activités multigénérationnelles auxquelles les parents et grands-parents des élèves ont participé.




CLUB DE BOXE  
ENTRAÎNEMENT DE GROUPE & PRIVÉ  
SOIN DE SANTÉ

**CLUB 201**  
FITNESS

450 208-3802  
info@leclub201.com  
www.leclub201.com

**VOUS AVEZ LE POUVOIR EN VOUS**



**PASCAL LAVIGNE**  
propriétaire  
pascal@imprimeriemultiplus.com

237, route 338  
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0  
**450 308 3674**  
imprimeriemultiplus.com

**LES ENTREPRISES JSK**



**JSK**

MINI-EXCAVATION DE TOUT GENRE

**TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT**

Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097



## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Les débuts de la nouvelle année 2024 nous auront surpris avec quelques tempêtes, si bien que nous avons dû annuler notre premier souper de l'année : notre souper des fêtes.

Mon équipe et moi tenons à vous inviter au prochain souper, prévu pour le 10 février 2024, avec tournois de cartes, à compter de 13 h 30 pour l'inscription.

Il va y avoir des joueurs de whist et de 500 ainsi que du crible pour les amateurs de ces jeux. On vous attend nombreux!

Toute l'équipe et moi vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2024 avec beaucoup de paix, de santé surtout et de sérénité. Ce sont nos vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Mariette Montpetit, présidente  
450 456-3982



## Art et Artisanat Saint-Clet

L'hiver s'est installé lentement, nos activités sont au ralenti. Si vous cherchez un moyen d'échanger, de partager, de rencontrer des personnes, venez vous joindre au groupe Art et Artisanat. Ensemble, nous pourrions apprendre, mettre en commun nos idées, nos connaissances pour créer des petits « chefs-d'œuvre ».

### Nos rencontres ont lieu :

- Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois
- De 13 h à 16 h 30
- À la salle communautaire.

Information:  
Liliane Pharand au 450 456-3235



**PAROISSE  
NOTRE-DAME-DES-CHAMPS**  
1256, chemin de l'Église, Saint-Polycarpe  
**450 265-3213**

### Communauté Chrétienne de St-Clet

Il y a la messe tous les dimanches, célébrée par un prêtre.

**Heure : 10 h 45**

**Endroit :** en l'église de Saint-Clet  
Beaucoup de changements sont à prévoir en cette année 2024 pour la paroisse Notre-Dame-des-Champs.

Un grand merci aux bénévoles pour le lavage des planchers et pour la décoration de l'église en ce Noël 2023.

Ce fut très apprécié! Elle a été photographiée par des gens de passage.

Odette Besner, marguillière

## REPAS PARTAGÉS

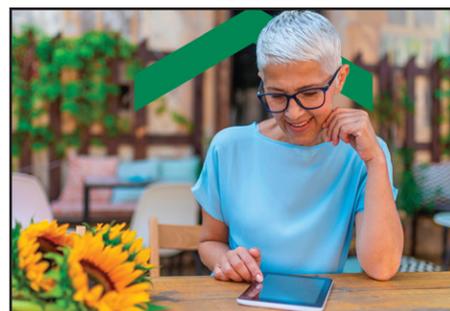
Grâce à votre présence assidue et en nombre, nous continuons d'exister. Notre année 2024 s'annonce super bien. On vous attend, soyez les bienvenus!

Voici les dates de nos prochaines rencontres :  
**21 février | 20 mars | 17 avril | 15 mai**

Odette Besner et les membres de son équipe  
Information : 450 456-3941



**PÉTANQUE  
Saint-Clet**



### Découvrez toutes les possibilités qu'offrent nos solutions automatisées

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

Lors de votre prochaine visite en caisse, apportez votre tablette électronique, téléphone intelligent ou ordinateur portable.

 **Desjardins**  
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

La ligue de pétanque reprendra ses activités dans la semaine suivant le long weekend du mois de mai (fête des Patriotes). Pour obtenir plus d'informations et s'y joindre en tant que nouveau joueur, contactez M<sup>me</sup> Louise Legault au 450 456-3554.

### Frigo communautaire de Saint-Clet

#### DONNEZ, ÉCHANGEZ, PRENEZ.

Le frigo communautaire de Saint-Clet est situé sur le perron du bâtiment patrimonial (615, route 201).

La Municipalité de Saint-Clet souhaite remercier toutes les personnes et entreprises qui ont si généreusement fourni des denrées durant le temps des fêtes. La banque alimentaire Moisson Sud-Ouest apporte aussi régulièrement des fruits et légumes au frigo. Suivez notre page Facebook pour être informé de l'arrivée de leurs livraisons. **Cependant, la participation citoyenne demeure la clé du succès de ce projet.**

#### Règlements pour donner dans le frigo de Saint-Clet

- 1) L'aliment doit être encore comestible
- 2) L'aliment ne doit pas avoir été ouvert ou à moitié mangé
- 3) La chaîne du froid doit avoir été maintenue
- 4) Les plats préparés maison doivent être étiquetés d'une date de préparation
- 5) L'alcool est interdit

Les frigos et garde-mangers communautaires favorisent le partage des aliments entre individus afin d'éviter le gaspillage alimentaire tout en permettant aux gens d'obtenir des denrées alimentaires gratuitement. Il n'y a pas de prérequis pour les utilisateurs qui prennent les denrées.

**La consigne à suivre est simplement de ne prendre que ce dont vous avez besoin.**

Le projet des *Garde-mangers partagés Vaudreuil-Soulanges* est un projet de la Table de concertation en sécurité alimentaire Vaudreuil-Soulanges qui a pour but d'avoir plusieurs frigos ou garde-mangers en libre-service sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. Ce projet est financé par la Direction de santé publique de la Montérégie.



Table de concertation en sécurité alimentaire Vaudreuil-Soulanges

## VISION TRAVAIL

Vision Travail est un centre de service-conseils dont le mandat premier est d'encadrer les chercheurs d'emploi dans leurs démarches. Nos conseillères qualifiées continuent de vous offrir un soutien professionnel personnalisé correspondant à vos besoins :

- Techniques chevronnées de recherche d'emploi
- Conseils, bilan professionnel, rédaction de CV et de lettres de présentation
- Exploration du marché caché et des outils informatisés
- Préparation à l'entrevue d'emploi
- Aide à l'intégration au travail
- Atmosphère sympathique, chaleureuse et attentionnée

Chez Vision Travail, les services sont gratuits et accessibles à toute personne de 40, 50, 60 ans ou plus désireuse de retrouver un travail correspondant à ses valeurs et à ses compétences.

Mettez toutes les chances de votre côté et prenez deux minutes pour nous contacter par courriel à [vaudreuil@visiontravail.ca](mailto:vaudreuil@visiontravail.ca) ou par téléphone au **450 455-5150**.

Notre équipe vous attend!

Pour annoncer votre entreprise dans le prochain bulletin municipal, contactez-nous dès maintenant !  
450 456-3363 | [reception@st-clet.com](mailto:reception@st-clet.com)



**HÔTEL DE VILLE**  
4, rue du Moulin  
Saint-Clet, Québec  
J0P 1S0

**TÉLÉPHONE**  
450 456-3363

**COURRIEL**  
[info@st-clet.com](mailto:info@st-clet.com)

[www.st-clet.com](http://www.st-clet.com)

#### Administration

**ACCUEIL ET PERCEPTION**  
[reception@st-clet.com](mailto:reception@st-clet.com)

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMMUNICATIONS**  
[karine.jolicoeur@st-clet.com](mailto:karine.jolicoeur@st-clet.com)

**SERVICES ADMINISTRATIFS**  
[chantal.asselin@st-clet.com](mailto:chantal.asselin@st-clet.com)

**DIRECTION GÉNÉRALE**  
[nathalie.pharand@st-clet.com](mailto:nathalie.pharand@st-clet.com)

**MAIRIE**  
[maire@st-clet.com](mailto:maire@st-clet.com)

#### Loisirs et culture

**LOISIRS**  
[loisirs@st-clet.com](mailto:loisirs@st-clet.com)

**BIBLIOTHÈQUE**  
[biblio@st-clet.com](mailto:biblio@st-clet.com)

#### Services techniques

**VOIRIE**  
[jacques.therrien@st-clet.com](mailto:jacques.therrien@st-clet.com)

**URBANISME**  
[abdoul.baa@st-clet.com](mailto:abdoul.baa@st-clet.com)

#### Service de sécurité incendie

**INCENDIE**  
[mbelanger@caserne181921.com](mailto:mbelanger@caserne181921.com)

**PRÉVENTION**  
[jdubois@caserne181921.com](mailto:jdubois@caserne181921.com)

**PRÉVENTION**  
[mgauthier@caserne181921.com](mailto:mgauthier@caserne181921.com)